Questions orales

Si cette tendance se maintient pour le reste de l'année, il pourrait en résulter une baisse importante du taux d'inflation général.

Cette tendance ne s'est pas maintenue, et il n'y a pas eu de baisse sensible du taux d'inflation. Par conséquent, quels programmes ou projets le ministre envisage-t-il pour tenir compte d'une situation qu'il n'avait pas prévue il y a à peine deux mois?

M. Baker (Nepean-Carleton): Les ministériels n'envisagent rien du tout, et c'est pourquoi ils décampent du Parlement.

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, je pense que pour répondre à la question il faut dépasser l'examen des chiffres que l'on possède actuellement et qui représentent les augmentations du 1er juin 1980 au 1er juin 1981, et en faire une analyse. Comme l'indiquait le premier ministre suppléant tantôt, environ 34 p. 100 de cette augmentation est relative à l'augmentation du coût de l'énergie, des fruits et des légumes frais. Comme l'indiquait tantôt le ministre de la Justice, grâce à l'efficacité des producteurs agricoles et étant donné la saison, bien entendu, des arrivages de fruits frais produits au Canada vont sensiblement faire baisser les prix des produits alimentaires, de telle sorte que ces personnes auxquelles le député fait allusion pourront plus facilement acquérir ces biens à prix moins élevés. Si l'on veut maintenir une politique qui va frapper de moins en moins les Canadiens, il faut continuer à soutenir la politique «gradualiste» mise de l'avant par le ministre des Finances et également celle que le gouvernement a adoptée vis-à-vis des prix de l'énergie.

[Traduction]

L'EXAMEN DE MESURES DE RECHANGE PAR LE GOUVERNEMENT

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, on a proposé tout à l'heure une motion intéressante en vertu de l'article 43 du Règlement qui parlait de sabotage. Le seul acte de sabotage que l'on connaisse ici, c'est celui que le gouvernement commet contre les Canadiens à faibles et à moyens revenus.

Ma question s'adresse au ministre d'État (Finances) et j'espère obtenir une réponse aujourd'hui.

M. Clark: J'en doute fort.

M. Skelly: Avec l'indice des prix à la consommation tel qu'il est actuellement et la perspective d'un taux d'escompte élevé pour les prochains mois, nous allons tous connaître de nombreux problèmes. Le ministre n'arrête pas de nous rappeler que nous avons augmenté la pension de retraite qui était déjà insuffisante de \$35 et que nous l'avons indexée. Cette réponse ne me suffit pas.

Le gouvernement a-t-il songé à proposer des solutions au cas où la session se prolongerait? A-t-il pensé à présenter un projet de réforme de la fiscalité, un crédit d'impôt au titre du coût de la vie, à créer une commission anti-inflation et à réduire les taux d'intérêt ou du moins à instaurer un système de dédommagement? Quelles solutions le gouvernement offre-t-il aux Canadiens pour les aider dans la situation actuelle?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, le genre de mesures auxquelles le député fait allusion sont évidemment des mesures fiscales normalement annoncées dans un budget. Comme le ministre des Finances a indiqué qu'un budget serait présenté à l'automne, diverses mesures sont étudiées au sein du ministère des Finances pour faire face à la situation économique. J'aimerais cependant rappeler à l'honorable député que des mesures ont déjà été prises, qu'elles sont en place, par exemple, le programme des obligations pour l'expansion de la petite entreprise, mesure qui sera utilisée de façon très avantageuse étant donné ces situations où les taux d'intérêt sont élevés, et cette mesure aide grandement la petite entreprise. Il existe de nombreuses autres mesures. Le député pourrait se reporter au dernier budget pour se rappeler ces mesures qui ont été mises de l'avant.

• (1130)

[Traduction]

LES BANQUES

LES BÉNÉFICES DES BANQUES À CHARTE

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, ces mesures profitent largement aux banques, comme d'ailleurs la politique des taux d'intérêt. Quant à la politique énergétique, elle profite largement aux compagnies pétrolières. La seule couche de la population que le gouvernement n'aide pas, c'est celle des citoyens à faibles ou moyens revenus et des retraités. Le ministre a parlé de la hausse des prix des produits alimentaires. J'aimerais bien qu'il me dise comment les agriculteurs vont réussir à produire des aliments à moindres frais alors que la facture énergétique et les taux d'intérêt ne cessent de grimper. On n'envisage pas une baisse du coût de la vie.

Certains ont soulevé la question des profits réalisés par les banques. J'aimerais savoir ce que le gouvernement fait pour éviter que les banques réalisent des super-profits comme c'est le cas du fait de sa politique des taux d'intérêt. Le gouvernement pense-t-il se servir de cet argent pour compenser éventuellement les méfaits des taux d'intérêt élevés et tâcher de réduire le coût de la vie?

M. Baker (Nepean-Carleton): Il veut éviter le Parlement; c'est exactement ce qu'il fait.

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, le député dans son préambule a fait allusion au peu de soin ou d'attention apporté par le gouvernement à certains groupes de personnes. Dans une réponse précédente, j'avais justement indiqué que la préoccupation fondamentale du gouvernement porte justement sur ceux qui, dans notre société, en ont le plus besoin, par exemple, les personnes âgées. Le député dit que l'augmentation du supplément du revenu garanti a été minimale, mais c'est quand même \$420 par année plus les divers montants d'indexation. Le crédit d'impôt-enfant cette année s'élève à quelque \$238 par enfant. Ce sont quand même des montants extrêmement importants qui s'appliquent aux gens qui en ont le plus besoin, qui sont les plus défavorisés dans notre société.